

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet
Projet d'aménagement pour la création d'une résidence seniors à Dole (39)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)													
<b>2.1 Personne physique</b> Nom : _____ Prénom : _____													
<b>2.2 Personne morale</b> Dénomination ou raison sociale : NEXITY IR PROGRAMMES RBA Nom, prénom et qualité de la personne : Mme Romaine SAVIN, Directrice de programmes habilitée à représenter la personne morale : _____ RCS / SIRET : <table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>3</td><td>5</td><td>0</td><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>3</td> </tr> </table> Forme juridique : SAS	8	2	4	3	5	0	8	1	3	0	0	1	3
8	2	4	3	5	0	8	1	3	0	0	1	3	

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Catégorie 41: Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Opération d'aménagement immobilier d'une résidence seniors comprenant 80 places de stationnement.
Sous catégorie a : Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	

4. Caractéristiques générales du projet
<p><b>Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire</b></p> <p><b>4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition</b></p> <p>Le projet consiste en la construction d'une résidence seniors comportant 1 bâtiment neuf composés de 6 niveaux avec un niveau de sous-sol partiel, un rez-de chaussée et 4 étages. Sont présents dans ce bâtiment 115 logements, une zone d'administration, une zone restauration (bar, restaurant), une zone activité - soins (avec notamment un salon, une piscine et un sauna) et des locaux communs réservés au personnel. Deux locaux techniques sont prévus en dehors du bâtiment principal. Au préalable les bâtiments existants (hangar, maison, épicerie sociale) seront démolis.</p> <p>Le projet aménagera le terrain avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Environ 2 530 m<sup>2</sup> d'emprise au sol des bâtiments (dont deux locaux techniques de 21 et 23 m<sup>2</sup>);</li> <li>- Environ 2140 m<sup>2</sup> d'enrobé;</li> <li>- Environ 250 m<sup>2</sup> de chemin piéton semi perméable;</li> <li>- Environ 60 m<sup>2</sup> de zone pavé;</li> <li>- Environ 2 460 m<sup>2</sup> d'espaces verts;</li> <li>- Environ 110 m<sup>2</sup> autres (mur, terrasse, escalier,...)</li> </ul>

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet consiste en la construction d'une résidence séniors (115 logements) LA NAPPA. Le terrain en lui-même subira une transformation morphologique (déblais sur le parking Nord et sur la moitié de l'emprise du bâtiment) et un traitement paysager sera effectué pour créer un jardin pour les résidents.

Le projet propose une zone paysagée au centre du site avec un grand jardin. Cet espace a été imaginé comme un espace de vie réservé aux habitants des résidences. Il est privé et sans vue sur les deux avenues qui bordent le site. Le hall d'entrée de la résidence est traversant et entièrement vitré, ce qui permet d'apercevoir les jardins depuis la rue en rez-de-chaussée. Les espaces bar, salon, piscine, restauration et terrasse extérieure sont en lien direct avec le jardin. Les espaces de stationnement sont bordés d'arbres, pour une intégration harmonieuse.

Du côté Est du projet, l'espace libre est engazonné et renforcé (mélange terres-pierres) sur toute sa largeur (bande de 4 m) et supportera le passage éventuel d'un camion de pompiers. Cette voie engin sera donc très discrète et ne dénaturera pas l'espace vert, tout en permettant une traversée du site d'une avenue à l'autre.

Enfin un autre aspect du développement durable est porté par la place laissée aux mobilités douces, avec des infrastructures prévues pour les vélos au Nord du site.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux débiteront avec la démolition des bâtiments existants et le débroussaillage du terrain.

Le projet prévoit une transformation morphologique du terrain car un travail de déblais devra être réalisé sur la moitié de l'emprise du bâtiment (demi-sous-sol), ainsi que sur le parking Nord du projet. Ces travaux de déblais impliqueront l'excavation de matériaux sains (terrain naturel) ou pollués (remblais de qualité médiocre) qui seront également réutilisés sur site dans la mesure du possible, ou qui seront évacués dans les filières appropriées (ISDI + – Installation de Stockage de Déchets Inertes -, biocentre, ISDND – Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

Des terrassements liés au reprofilage du terrain seront également nécessaires afin d'aménager l'implantation des dispositifs d'infiltration / rétention des eaux pluviales avec raccordement aux réseaux d'eau pluviales communaux.

Le bâtiment ainsi que les parkings seront ensuite construits et les espaces verts seront façonnés.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

115 logements, pour un total de 8 390 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour la résidence séniors LA NAPPA. Le niveau de rez-de-chaussée accueillera également les locaux de services et espaces communs de la résidence (restaurant, bar, piscine,...).

D'autres petites constructions en limite Nord et Sud de propriété seront présentes et abriteront les locaux techniques, déchets et vélos.

Ce projet proposera des stationnements en extérieur.

Le personnel du site se chargera de son entretien.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet :

- Du dépôt d'un permis de construire auprès des services de l'urbanisme de Dôle

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain totale :	7 551 m <sup>2</sup>
Nombre total de logements :	115
Surface totale de plancher :	8 390 m <sup>2</sup>
Nombre de bâtiments :	1 (+2 locaux techniques)
Nombre de stationnement :	80
Emprise au sol des bâtiments :	2 530 m <sup>2</sup>
Surface des espaces vert :	2 460 m <sup>2</sup>

**4.6 Localisation du projet****Adresse et commune(s) d'implantation**

4 avenue Léon Jouhaux  
39000 Dole

Parcelles cadastrales n°176, 593, 594,  
595 et 597 de la section BM

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 47° 05' 29" 064 Lat. 05° 28' 59" 267

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les ZNIEFF les plus proches sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à ≈ 1,0 km au Nord du site, la ZNIEFF de type I « Bosquet des Perrières » 430020420</li> <li>• à ≈ 1,1 km au Sud du site, la ZNIEFF de type II « La basse vallée du Doubs en aval de dole » (430002214) ;</li> <li>• à ≈ 1,3 km au Sud du site, la ZNIEFF de type I « La Morte aux Canons et la Morte Claire » (430010490)</li> </ul>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La préfecture du Jura a établi un plan de prévention du bruit daté du 30 juin 2022. Le projet est situé dans un secteur fortement exposé du fait de la circulation routière
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est localisé à proximité du centre historique de Dole et se situe dans une zone de présomption de prescription archéologiques avec un seuil à 10 000 m <sup>2</sup> (terrain d'assiette).
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Dole est soumise à des Plans de Prévention des Risques d'inondation (PPRi) : - "La basse Vallée de Loue", prescrit le 04/09/2001 et approuvé le 09/12/2008 - "Moyenne Vallée du Doubs", prescrit le 04/09/2001 et approuvé le 08/08/2008 Toutefois le terrain d'implantation du projet n'est pas concerné par les zonages de ces PPRi
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est pas répertorié dans les bases de données BASOL, BASIAS et SIS. Les études environnementales réalisées ont montré que le terrain est constitué de remblais de qualité médiocre, avec la présence diffuse de plusieurs polluants. Le schéma conceptuel de l'état du site dans sa configuration actuelle ne met pas en évidence de voie d'exposition pour les travailleurs.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé dans une zone Natura 2000. Les zones Natura 2000 les plus proches sont situées au niveau du Doubs, à 675 m au Sud du site avec les site Natura 2000 directive habitats et directive oiseaux « Basse vallée du Doubs » (respectivement n° FR4301323 et n°FR4312007).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les logements seront raccordés au réseau d'eau potable de la ville.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvement des eaux souterraines, et le projet n'atteint pas le niveau piézométrique habituel de la nappe (le plancher du sous-sol le plus profond est situé au-dessus du niveau des plus hautes eaux cinquantennal) Meilleure recharge de la nappe du fait de l'infiltration des eaux pluviales
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déblais générés par le creusement du demi-sous-sols de la moitié du bâtiment et au niveau le parking Nord, ainsi que la mise en place des dispositifs de rétention des eaux pluviales.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site étant en zone urbaine, l'impact écologique est jugée faible. Actuellement, en dehors de quelques espaces verts, le site ne présente pas une végétation très développée. Par ailleurs, le projet propose un grand jardin au centre du site avec une diversité d'espèces végétales, régionales. La surface en espaces verts sera augmentée, et les habitats plus diversifiés.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet peut avoir un impact positif sur la biodiversité urbaine grâce à un aménagement paysager avec un grand jardin au centre du site. La surface en espaces verts sera augmentée, et les habitats plus diversifiés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Concernant la zone de présomption de prescription archéologiques, le seuil étant fixé à 10 000 m <sup>2</sup> de terrain d'assiette, le projet ne nécessite pas la réalisation d'investigations de la part de l'INRAP.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est ni un espace naturel ou forestier, ni une surface agricole. Plusieurs bâtiments sont actuellement présents sur le site qui se trouve dans une zone urbaine. L'usage du site restera compatible avec les orientations du PLU. Il se situe dans une zone urbaine à dominante résidentielle.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les installations industrielles présentes dans les environs ne sont pas classées Seveso ou ne font pas l'objet d'un PPRT. Un ancien site BASIAS est également localisé sur les parcelles accolées à l'Est du site. Il s'agit de l'ancien garage Griffon Pierre dont l'activité s'est arrêtée en juin 2013.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est localisé dans une zone présentant un risque de retrait / gonflement des argiles avec un aléa moyen. La commune de Dole est soumise à deux Plans de Prévention des Risques d'inondation. Toutefois le terrain d'implantation du projet n'est pas concerné par les zonages de ces PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	D'après le diagnostic environnemental réalisé par TAUW France en juillet 2022, le projet est concerné par un risque sanitaire lié à la présence de sols pollués. Toutefois, le schéma conceptuel de l'état du site dans sa configuration actuelle ne met pas en évidence de voie d'exposition pour les travailleurs. Ce schéma conceptuel devra être mise à jour après la réalisation des travaux. Des analyses de bord et fonds de fouille devront être réalisées pour valider la qualité environnementale des sols.
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet devrait générer un trafic supplémentaire dans le secteur, au regard du nombre de logements et du nombre de places de stationnement prévu. Toutefois, cette augmentation devrait rester légère comparée au trafic existant, et à la circulation plutôt fluide sur les axes concernés.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux, les opérations pourront causer des nuisances sonores pour les habitants du quartier, uniquement en journée pendant les jours ouvrés. Le projet se trouve à proximité d'axes terrestres de communication à l'origine de nuisances sonores conduisant à classer le site dans des zone répertoriées dans le plan de prévention du bruit dans l'environnement de Dole. Les dispositions constructives tiendront compte de cette contrainte et intégreront une isolation phonique performante.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux, les opérations de démolition, de terrassement puis de construction pourront causer des vibrations perceptibles pour les habitants du quartier (uniquement en journée pendant les jours ouvrés).</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain d'implantation est situé en centre-ville de Dole dans une zone illuminée de nuit par l'éclairage communal.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux les rejets atmosphériques liés à la réalisation du projet seront l'émission de poussières : des mesures de réduction seront mises en place, comme par exemple le nettoyage de la voirie.</p> <p>En phase d'exploitation les émissions liées à l'augmentation du trafic provoqué par la présence des futurs logements sont considérées comme négligeables.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront rejetées au réseau d'assainissement public.</p> <p>Les eaux pluviales seront gérées par la mise en place de système de rétention. Ces systèmes seront raccordés aux réseaux d'eaux pluviales communaux. Le débit de fuite de chaque système sera calibré au débit de 4l/sec/ha, conformément au PLU. Une surverse sera installée sur l'organe exutoire dans le cas de très fortes pluies (T&gt;50 ans).</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déblais issus du terrassement devraient pouvoir être réutilisés sur site.</p> <p>En phase travaux des gravats de démolition seront générés avec la déconstruction des bâtiments existants : ces déchets seront revalorisés si possible, ou évacués en filière agréée.</p> <p>En phase d'exploitation des déchets ménagers seront produits : une procédure de tri des matériaux sera mise en place.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Actuellement le site n'abrite pas de bâtiment ou d'élément intéressant du point de vue architectural ou culturel. Il est localisé au sein d'une zone de présomption de prescription archéologiques, dont le seuil (10 000 m <sup>2</sup> ) n'est pas dépassé par la surface du terrain d'assiette du projet. La mise en oeuvre du projet représente plutôt un embellissement du quartier, avec la réhabilitation d'un site abandonné.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol ne sera pas profondément modifié puisque le site, à l'issue des travaux, conservera un caractère urbain. L'activité tertiaire qui existait auparavant laissera la place à un usage résidentiel

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Bonnes pratiques de chantier en phase travaux
- Mise à jour du schéma conceptuel vis à vis des remblais pollués

Des détails sont apportés sur certains points du Cerfa dans le rapport TAUW France en annexe 8.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de l'analyse réalisée, et ayant passé en revue l'ensemble des composantes environnementales, nous estimons que le projet d'opération d'aménagement peut être dispensé d'étude d'impact.

Les impacts du projet sur l'environnement et la santé humaine seront faibles à modérés pour toutes les thématiques abordées, voire positifs pour certains aspects (gestion des eaux pluviales, biodiversité, paysage).

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 : Examen au cas par cas du projet immobilier situé avenue Léon Jouhaux à Dole (39), référence n°R001-1620491JOA-V01, TAUW France, septembre 2022
Annexe 8 : Rapport de diagnostic environnemental initial – Ancien site SNDR à Dole (39), référence n°R001 1619956JOA-V01, TAUW France, 5 juillet 2022
Annexe 9 : Note de calcul eaux pluviales, M.J.S.P Géomètres-Experts, 2 septembre 2022
Annexe 10 : Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant démolition – SOCOTEC – 17 mai 2022
Annexe 11 : Notice Paysagère résidence services séniors – Vertumne Paysage – juin 2022
Annexe 12 : Diagnostic déchets – SOCOTEC - 2 septembre 2022

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Dijon

le. 26/09/22

Signature

